

# PARLER LE FRANÇAIS POUR DEMANDER L'ASILE



## **Nous remercions :**

L' Association Revivre pour son accueil, ses conseils et les contacts qu'elle nous a donnés,

La Cimade pour les informations juridiques qu'elle nous a fournies,

L'Ecole laïque du chemin des dunes de Calais pour l' accueil et la disponibilité de son directeur,

Solidarité laïque pour son écoute et ses conseils,

Toutes les personnes syriennes demandeuses d'asile pour la qualité de leurs témoignages, de leurs conseils et de leur présence.

# Sommaire

## Avant-propos

<b>1. Premiers besoins, premiers contacts</b> .....	3
1.1 Objectif 1 : donner son identité .....	3
1.2 Objectif 2 : exprimer ses besoins vitaux.....	6
1.3 Objectif 3 : se déplacer.....	19
1.4 Objectif 4 : se rendre à un rendez-vous.....	31
<b>2. Les démarches de la demande d’asile</b> .....	35
Présentation du parcours administratif du demandeur d’asile .....	35
Schéma : parcours administratif du demandeur d’asile.....	37
2.1 Etape 1 : se rendre à la plateforme d’accueil des demandeurs d’asile (PADA) .....	38
2.2 Etape 2 : se présenter à la préfecture et à l’OFII.....	42
2.3 Etape 3 : se présenter à l’association en charge de l’accueil des demandeurs d’asile.....	48
<b>Sigles</b> .....	52
<b>Sites et associations utiles en Ile-de-France</b> .....	54

## Avant propos

Ce projet est né du constat d'un double malaise :

- d'une part, celui des intervenants qui enseignent le français aux migrants demandeurs d'asile dans les CAO, dans le cadre des associations et sur les campements mais ne disposent pas d'outils pédagogiques adaptés aux besoins langagiers spécifiques de leur public.
- d'autre part, celui des migrants eux-mêmes, dont nous avons pu mesurer combien ils se trouvent démunis, tant pour des raisons matérielles que linguistiques et culturelles, face aux démarches administratives complexes qui jalonnent leurs parcours de demandeurs d'asile.

Dès lors, notre objectif lui aussi est double : nous n'avons pas voulu en effet écrire une nouvelle méthode de FLE mais proposer, en complément des documents pédagogiques déjà existants, un outil qui permette à la fois :

### 1. Aux intervenants

- d'identifier les besoins langagiers spécifiques des demandeurs d'asile aux différentes étapes de leur parcours,
- d'être en capacité de leur fournir des informations juridiques et administratives adéquates,
- d'axer leur travail sur le français spécifique de la demande d'asile,
- de viser essentiellement l'acquisition d'une compétence de communication orale,
- de n'aborder l'écrit que pour permettre un repérage des informations essentielles contenues dans les documents administratifs,
- d'entraîner les apprenants à retenir globalement les expressions, à les comprendre et à les utiliser en contexte sans faire un enseignement explicite de la grammaire,
- de s'appuyer sur l'hétérogénéité des groupes d'apprenants pour favoriser l'apprentissage: les plus avancés aidant ceux qui rencontrent le plus de difficultés en leur traduisant dans leur langue les énoncés . C'est aussi pour cette raison que nous avons proposé la traduction de certaines expressions en anglais. Les demandeurs d'asile qui connaissent cette langue pourront les traduire dans les langues nationales de leurs camarades.

## 2. Aux demandeurs d'asile :

- d'exprimer leurs besoins vitaux lorsqu'ils se trouvent sur les campements,
- d'anticiper les démarches et les situations de communication qu'ils rencontreront dans leur parcours administratif de demande d'asile,
- de comprendre et de participer aux échanges en français qu'ils auront au cours de leurs entretiens,
- d'acquérir les informations juridiques et administratives dont ils auront besoin, afin qu'à chaque étape de ce parcours difficile ils sachent précisément ce qu'ils sont en train de faire et afin qu'ils accèdent à une certaine autonomie dans leurs démarches, qu'ils soient ou non accompagnés d'interprètes ou de bénévoles d'associations.

Pour être au plus près des situations vécues et rendre compte des besoins langagiers des demandeurs d'asile aux différents moments de leur parcours : (depuis leur arrivée sur un campement, pour ceux qui n'ont pas d'autres solutions d'hébergement, en passant par les différentes étapes de leurs démarches administratives jusqu'à l'envoi de leur récit à l'OFPPRA) nous avons recueilli les témoignages de réfugiés ayant eux-mêmes fait ce parcours et encore très présents et actifs sur les campements et dans des associations d'aide aux réfugiés.

Nous avons aussi accompagné une jeune femme syrienne dans toutes ses démarches et déplacements dès son premier rendez-vous, assistant avec elle à tous les entretiens, ce qui nous a permis de retranscrire des dialogues authentiques et de recueillir des documents officiels.

Toutes ces observations nous les avons menées à Paris. Le document fait donc référence à ce contexte. Les intervenants dans les autres régions devront l'adapter aux réalités locales.

Chemin faisant, nous avons pu mesurer combien toutes ces démarches sont porteuses d'anxiété et de perturbations et comme il peut être bénéfique d'y préparer les demandeurs d'asile. C'est tout le pari de *Parler le français pour demander l'asile*.

*Martine Blanchard, Josianne Gabry*

*Formatrices au Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV) de l'Académie de Créteil de 1997 à 2005 et de 2000 à 2015.*